

---

**ECAUTO LG -20C° 5L**

Liste des documents associés par le fournisseur au code EAN 3505390959411 sur Quick-FDS,  
en date du : 2019-11-09

---

Nom du Produit	Mise-à-jour	Page
ECAUTO LAVE GLACE -20°C	2014-11-24	<u>3</u>
ECAUTO LAVE GLACE -20°C	2012-07-17	<u>13</u>





## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 24/11/2014

Version: 1.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : .  
 Code du produit : LG1314

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Produit pour lave glace automobile

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DURAND PRODUCTION ECAUTO LAVE GLACE -20°C  
 ZI de la Motte du Bois  
 62440 Harnes - France  
 T 00 33 3 21 43 57 57 - F 00 33 3 21 78 94 13  
[durandproduction@durandproduction.com](mailto:durandproduction@durandproduction.com) - [www.durand-production.com](http://www.durand-production.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 H226

Texte complet des phrases H: voir section 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10

Texte complet des phrases R: voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence (CLP) :

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
 P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes.  
 Ne pas fumer  
 P501 - Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale.

Phrases supplémentaires :

Contient : parfums

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable



# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## ECAUTO LAVE GLACE -20°C

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	25 - 50	F; R11
Éthylène-glycol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(n° CAS) 107-21-1 (Numéro CE) 203-473-3 (Numéro index) 603-027-00-1 (N° REACH) 01-2119456816-28	0,1 - 1	Xn; R22
butanone, méthyléthylcétone substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(n° CAS) 78-93-3 (Numéro CE) 201-159-0 (Numéro index) 606-002-00-3 (N° REACH) 01-2119457290-43	0,1 - 1	F; R11 Xi; R36 R66 R67
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	25 - 50	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
Éthylène-glycol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(n° CAS) 107-21-1 (Numéro CE) 203-473-3 (Numéro index) 603-027-00-1 (N° REACH) 01-2119456816-28	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373
butanone, méthyléthylcétone substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(n° CAS) 78-93-3 (Numéro CE) 201-159-0 (Numéro index) 606-002-00-3 (N° REACH) 01-2119457290-43	0,1 - 1	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	(C >= 50) Eye Irrit. 2, H319	

Textes des phrases R et H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation	: En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Rougeur. Démangeaison.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Rougeur. Douleur.
Symptômes/lésions après ingestion	: Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**CAUTION LAVAGE GLACE -20°C**  
 Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.  
 Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.  
 Réactivité en cas d'incendie : En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
 Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Eloigner le public. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  
 Procédures d'urgence : Veiller à une ventilation adéquate.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter de respirer les vapeurs. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
 Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : Considérations relatives à l'élimination".

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Assurer une bonne mise à la terre. Empêcher la formation de charges électrostatiques.  
 Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
 Conditions de stockage : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver dans l'emballage d'origine. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.  
 Chaleur et sources d'ignition : Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.  
 Interdictions de stockage en commun : Agents oxydants.  
 Lieu de stockage : Protéger de la chaleur.  
 Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### ECAUTO LAVE GLACE -20°C

Ethanol (64-17-5)		
France	Nom local	Alcool éthylique
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	9500 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	5000 ppm
Éthylène-glycol (107-21-1)		
UE	Nom local	Ethylene glycol
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	52 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	104 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	40 ppm
UE	Notes	Skin
France	Nom local	Ethylèneglycol (vapeur)
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	52 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	20 ppm
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	104 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	40 ppm
butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)		
UE	Nom local	Butanone
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	200 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	900 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	300 ppm
France	Nom local	Méthyléthylcétone
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	200 ppm
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	900 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	300 ppm

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection.
Vêtements de protection - sélection du matériau	: Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Porter des gants appropriés testés selon EN374. Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants
Protection oculaire	: Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Eviter la formation de brouillards dans l'atmosphère. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire



Autres informations : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: odeur d'alcool.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

pH	: 7,7 (6,8 - 8) [NF T 78103]
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique)	: Aucune donnée disponible
<b>ÉCAUTO LAVE GLACE -20°C</b>	
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: -20,5 [NF T 78102]
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 28 (≥ 23) °C [NF M 07011]
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,956 (0,953 - 0,96) [NF R 15602-1]
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Indice de réfraction : 1,354 [NF R 16602-2]

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe. Etincelles. Flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
DL50 orale rat	10470 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 401)
DL50 orale	10470 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	15800 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (mg/l)	124,7 mg/l/4h (méthode OCDE 403)
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 99,999 mg/l/4h
<b>Éthylène-glycol (107-21-1)</b>	
DL50 orale rat	7712 mg/kg [Source: CSR]
DL50 cutanée lapin	9530 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 3500 mg/kg (mouse) [Source: CSR]
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,5 mg/l (6h) [Source: CSR]
<b>butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
DL50 orale rat	2054 mg/kg (méthode OCDE 423)
DL50 orale	2328 mg/kg (méthode OCDE 423)
DL50 cutanée lapin	> 10 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	34 mg/l/4h



# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

CL50 inhalation rat (ppm)	11300 ppm/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
<b>ÉCAUTO LAVE GLACE -20°C</b>	pH: 7,7 (6,8 - 8) [NF T 78103]
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
	pH: 7,7 (6,8 - 8) [NF T 78103]
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	> 4000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 451)
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	> 4250 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 451)
<b>Éthylène-glycol (107-21-1)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	1000 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	4 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	> 20 mg/litre/6 h/jour
<b>Éthylène-glycol (107-21-1)</b>	
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	200 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 407)
NOAEL (subaigu, oral, animal/femelle, 28 jours)	200 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 407)
<b>butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
NOAEL (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	5041 ppm/6 h/jour
Danger par aspiration	: Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
CL50 poisson 1	15300 mg/l (Pimephales promelas, 96h) [US EPA]
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l (Daphnia magna, 48h)
CE50 autres organismes aquatiques 1	275 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CL50 poissons 2	11200 mg/l (Salmo gairdneri / Oncorhynchus mykiss, 24h) [US EPA]
CE50 Daphnie 2	5012 (Ceriodaphnia dubia, 48h) [ASTM E729-80]
CE50 autres organismes aquatiques 2	5012 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
ErC50 (algues)	275 mg/l (Chlorella vulgaris, 72h) [OECD 201]
NOEC chronique crustacé	9,6 mg/l (Ceriodaphnia dubia, 10d) [fresh water]
<b>Éthylène-glycol (107-21-1)</b>	
CL50 poisson 1	72860 mg/l (Pimephales promelas, 96h) [Source: CSR]
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (Daphnia magna, 48h) [Source: CSR]
ErC50 (algues)	6500 - 13000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata, 96h) [Source: CSR]
NOEC chronique poisson	15380 mg/l (Pimephales promelas, 7d)
NOEC chronique crustacé	8590 mg/l (Ceriodaphnia sp., 7d)
<b>butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)</b>	
CL50 poisson 1	2990 mg/l (méthode OCDE 203)
CE50 Daphnie 1	308 mg/l (méthode OCDE 202)
ErC50 (algues)	1972 mg/l (méthode OCDE 201)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
Biodégradation	84 % (20d) (experimental)
<b>Éthylène-glycol (107-21-1)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable, selon le test OCDE concerné.
Biodégradation	90 - 100 % (experimental value; 10d)





# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)

Biodégradation 98 % (28d) (experimental)

**CAUTION LAVE GLACE -20°C**

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Ethanol (64-17-5)

Log Kow -0,35 (20 °C)

#### Éthylène-glycol (107-21-1)

Log Pow -1,36

Potentiel de bioaccumulation Aucun(e).

#### butanone, méthyléthylcétone (78-93-3)

Log Kow 0,3 (40 °C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Tension de surface 28 (≤ 32) mN/m [NF T 73060]

#### Éthylène-glycol (107-21-1)

Tension de surface 0,048 N/m (@20°C)

Log Koc 0 [SRC PCKOCWIN V1.66] (calculated)

Ecologie - sol Produit très soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### Composant

Éthylène-glycol (107-21-1) Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII  
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles






## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Détruire en installation autorisée.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
1993	1993	1993	1993	1993
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>				
LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	Flammable liquid, n.o.s.	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
<b>Description document de transport</b>				
UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Ethanol), 3, III, (D/E)	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III			
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
3	3	3	3	3
				
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
III	III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1  
Dispositions spéciales (ADR) : 274, 601, 640E  
Quantités limitées (ADR) : 5I



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Quantités exceptées (ADR)	: E1
Instructions d'emballage (ADR)	: P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T4
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP1, TP29
Code-citerne (ADR)	: LGBF
Véhicule pour le transport en citerne	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	: V12
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2
Danger n° (code Kemler)	: 30
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

### 14.6.2. Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 223, 274, 955
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC03
Instructions pour citernes (IMDG)	: T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP1, TP29
N° FS (Feu)	: F-E
N° FS (Déversement)	: S-E
Catégorie de chargement (IMDG)	: A

### 14.6.3. Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 60L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 366
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 220L
Dispositions spéciales (IATA)	: A3
Code ERG (IATA)	: 3L

### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: F1
Dispositions spéciales (ADN)	: 274, 61, 64E
Quantités limitées (ADN)	: 5 L
Quantités exceptées (ADN)	: E1
Transport admis (ADN)	: T
Équipement exigé (ADN)	: PP, EX, A
Ventilation (ADN)	: VE01
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0



# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Transport interdit (ADN) : Non  
 Non soumis à l'ADN : Non

## ÉCAUTO LAVE GLACE -20°C

### 14.6.5. Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1  
 Dispositions spéciales (RID) : 274, 601, 640E  
 Quantités limitées (RID) : 5L  
 Quantités exceptées (RID) : E1  
 Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001  
 Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19  
 Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T4  
 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1, TP29  
 Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : LGBF  
 Catégorie de transport (RID) : 3  
 Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W12  
 Colis express (RID) : CE4  
 Numéro d'identification du danger (RID) : 30  
 Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

. n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

	Date de révision	Modifié	
1.2	Utilisation de la substance/mélange	Modifié	
6.1	Procédures d'urgence	Modifié	
8.2	Équipement de protection individuelle	Modifié	
10.6	Produits de décomposition dangereux	Modifié	

Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
R10	Inflammable
R11	Facilement inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion
R36	Irritant pour les yeux
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

## ECAUTO LAVE GLACE -20°C

### LG1314

#### Producteur

DURAND PRODUCTION  
Z.A. de la Motte du Bois  
F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57

### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide. Produit prêt à l'emploi pour lave-glace automobile.  
Nom commercial : ECAUTO LAVE GLACE -20°C

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Lave-glace automobile.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Voir distributeur.  
Nom et fonction de la personne responsable : Jean Dhellemmes - Responsable produits  
email : jdhellemmes@durandproduction.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : 03 83 32 36 36

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R10

##### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Phrase(s) R : R10 : Inflammable.  
Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Phrases additionnelles : Contient tensio actifs non ioniques moins de 5% - Parfums.

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Ethanol	< 30 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	----	F; R11 Flam. Liq. 2; H225
	VLT-TWA [mg/m3] : 1880					
	VLT-TWA [ppm] : 1000					
	MAC [mg/m3] : 1900					
	MAC [ppm] : 1000					
	Aspect : Liquide.					

#### DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

## ECAUTO LAVE GLACE -20°C

### LG1314

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Couleur : Incolore.  
 Odeur : Alcool.  
 Point de fusion [°C] : -117  
 T° d'ébullition initiale [°C] : 78  
 Point d'éclair [°C] : 12  
 Limites d'explosivité inférieures [%] : 3.4  
 Limites d'explosivité supérieures [%] : 19  
 Pression de vapeur mm/Hg : 45 (20° C)  
 Densité de vapeur relative (air=1) : 1.6  
 Densité : .8  
 Solubilité dans l'eau [% poids] : Complète.  
 Log P octanol / eau à 20°C : -.3  
 Temp. d'autoinflammation [°C] : 370  
 Poids moléculaire : 46.1  
 Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 13600  
 Administ. orale (lapin) DL50 [mg/kg] : 8300

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Méthanol	: < 3 %	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X	----	F: R11 T: R23/24/25-39/23/24/25 ----- Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 2 (Dermal);H310 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Oral);H301 STOT SE 1;H370

VLT-TWA [mg/m3] : 262  
 TLV® -STEL [mg/m3] : 328  
 Point de fusion [°C] : -98  
 T° d'ébullition initiale [°C] : 65  
 Point d'éclair [°C] : 11  
 Limites d'explosivité inférieures [%] : 5.5  
 Limites d'explosivité supérieures [%] : 36.5  
 Pression de vapeur mm/Hg : 96.5 (20° C)  
 Densité : .8  
 Solubilité dans l'eau [% poids] : Complète.  
 Log P octanol / eau à 20°C : -.7  
 Temp. d'autoinflammation [°C] : 455  
 Poids moléculaire : 32

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers soins

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche. Cracher. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux. Maux de tête.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.

### DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
 Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

**ECAUTO LAVE GLACE -20°C**

**LG1314**

## SECTION 4. Premiers secours (suite)

- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Douleurs abdominales.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.
- Risques particuliers : Réagit avec : Agents oxydants forts. Peut libérer des gaz inflammables.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.
- En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes. Si possible, sans prendre de risques inutiles.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

**ECAUTO LAVE GLACE -20°C**
**LG1314**

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Ne pas fumer.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

- Contrôle de l'exposition** : Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
  - **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
  - **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
  - **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

#### • Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Bleu(e).

#### 9.1.b. Odeur

- Odeur** : Fruité(e).

#### 9.1.c. Seuil olfactif

Non applicable

#### 9.1.d. pH

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

## ECAUTO LAVE GLACE -20°C

### LG1314

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

pH : 7.5

#### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : -20

#### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T° d'ébullition initiale [°C] : Non applicable.

T° d'ébullition finale [°C] : Non applicable.

#### 9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 28

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

Non applicable

#### 9.1.i. Inflammabilité

Non applicable

#### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable.

#### 9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [hPa] : Non applicable.

Pression de vapeur mm/Hg : Non applicable.

#### 9.1.l. Densité de vapeur

Non applicable

#### 9.1.m. Densité relative

Densité : Non applicable.

#### 9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

#### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : Non applicable.

#### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

#### 9.1.q. Température de décomposition

Décomposition thermique : Non applicable

#### 9.1.r. Viscosité

Viscosité : Non applicable.

#### 9.1.s. Propriétés explosives

#### 9.1.t. Propriétés comburantes

#### 9.2. Autres informations

Non applicable

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

**ECAUTO LAVE GLACE -20°C**

**LG1314**

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stabilité physico-chimique : Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

DBO5-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.

DCO-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

**ECAUTO LAVE GLACE -20°C**

**LG1314**

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

: 1993

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Désignation officielle de transport : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Methanol)  
 - Désignation officielle de transport : UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Ethanol), 3, III, (D/E)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage



Etiquette(s) de danger : 3. Liquides inflammables

Transport terrestre

- I.D. n° : 30  
 - ADR Classe : 3

Transport par mer

- N° de fiche de sécurité : F-E S-E

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 366  
 Packaging instructions passanger: 355

- IATA - Classe ou division : 3

### 14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : III  
 E

Groupe d'emballage IMO : III

Groupe d'emballage IATA : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
 Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
 PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Autres informations : Aucun(e).

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
 Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 8

Date : 17 / 7 / 2012

Remplace la fiche : 9 / 2 / 2010

**ECAUTO LAVE GLACE -20°C**

**LG1314**

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## SECTION 16. Autres informations

<b>Texte des Phrases R du § 3</b>	: R11 : Facilement inflammable. R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R39/23/24/25 : Toxique : dangers d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
<b>Texte des Phrases H du § 3</b>	: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H301 - Toxique en cas d'ingestion. H310 - Mortel par contact cutané. H331 - Toxique par inhalation. H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes ... ..
<b>Autres données</b>	: Bulletin technique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

## DURAND PRODUCTION

Z.A. de la Motte du Bois F-62440 Harnes France  
Tel. + 33 (0)3 21 43 57 57